

Le libertaire

Rédaction : SEBASTIEN FAURE
Administration : PIERRE MUALDES
9, rue Louis-Blanc, Paris (10^e)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

NUMÉRO SPÉCIAL
A DISTRIBUER
GRATUITEMENT

EMPÊCHONS LE CRIME !

A tous ceux qui ont un cœur et une conscience

Du Comité central qui a pris en mains la cause si juste et si noble de nos camarades Sacco et Vanzetti, nous venons de recevoir le câblegramme suivant :

« Boston. — Situation Sacco-Vanzetti désespérée. Agissez. »

C'est à la réception de cette angoissante information que l'Union Anarchiste Communiste de langue française et le Comité International de Défense Anarchiste ont décidé la publication immédiate de ce numéro spécial du *Libertaire*.

Nous faisons diligence.

A l'heure où paraîtront ces lignes, sera-t-il trop tard pour intervenir utilement en faveur de nos deux camarades ?

Nous espérons que non ; et nous voulons croire que le soulèvement populaire que nous avons l'ardent désir de susciter se produira en temps opportun.

Nous voulons encore espérer que le Gouvernement américain ne se déshonore pas aux yeux du Proletariat mondial, en ordonnant l'assassinat de ces deux innocents.

Car l'Amérique, la libre Amérique, cette nation qui se fait gloire de marcher à la tête de la Démocratie Universelle, et se flâne de servir de modèle à tous les gouvernements démocratiques, se perdrait de réputation et se couvrirait de honte si elle donnait au bourreau l'ordre d'électrocuter ces hommes dont l'innocence ne fait doute pour aucun de ceux qui ont suivi, depuis près de six ans, les multiples péripéties de cette retentissante affaire.

La classe ouvrière des deux hémisphères s'est prononcée, et elle aagi.

Dès qu'elle a eu connaissance des conditions et circonstances dans lesquelles Sacco et Van-

qu'ils ont énergiquement servie : la cause sacrée de l'affranchissement des travailleurs, de la libération des opprimés.

Cette magnifique immolation d'eux-mêmes, le Proletariat mondial ne l'accepte pas.

S'ils ne faisaient pas tout pour empêcher l'assassinat de leurs deux frères d'misère, de servitude et de révolte, les travailleurs se rendraient complices de leur assassinat.

Ils repoussent avec indignation l'idée même de cette complicité par indifférence et inaction.

C'est pourquoi, à l'heure où le sort de Sacco et Vanzetti va se décider, la classe ouvrière se dresse face aux assassinats éventuels et leur crie :

« Vous ne ferez pas cela. Rendez à la liberté, à rendez à leurs familles, rendez à leurs amis, ces hommes dont vous savez l'innocence. »

Donc, la classe ouvrière a fait son devoir.

Mais l'autre... ?

Y a-t-il encore une opinion publique dans ce pays ?

Y a-t-il encore, en France, trace efficiente d'une Conscience ?

Où est-il le temps où ce que la France compait de libéraux, de républicains, de démocrates, se dressait contre l'Iniquité dont la victime agonisait à l'ile du Diable ?

Que deviennent-ils, ces cent mille Parisiens, épais de justice et de cœur sensible qui escortaient la dépouille d'Aernout ?

Où est-elle cette foule de libres-penseurs, de syndicalistes, de révolutionnaires qui, apprenant l'assassinat de Francisco Ferrer, se rua vers l'ambassade d'Espagne et fit entendre, plus que par des clamours indignées, l'explosion de sa colère ?

C'est à ces hommes que nous nous adressons. Nous ne voulons pas croire que tout soit chez

La C. G. T. au secours de Sacco-Vanzetti

Le Comité National de la C. G. T. a fait parvenir à la Confédération Générale du Travail Américaine (A. F. F. L.), le câblegramme suivant :

A. F. F. L., Washington D. C.

Confédération Générale du Travail, réunie, inquiète pour Sacco et Vanzetti, vous prie d'intervenir pour éviter exécution

inique.

Le Comité National de la C. G. T. Un second câblegramme a été également adressé au Gouvernement américain. En voici le texte :

Le Comité National de la C. G. T., profondément ému par le rejet de pourvoi en révision de Sacco et Vanzetti et les bruits d'exécution immédiate de ces deux militants, condamnés à mort il y a cinq ans pour un crime dans lequel leur culpabilité n'a jamais été établie, alors qu'il y a, au contraire, un ensemble de témoignages établissant qu'ils ont été victimes de machinations policières à l'occasion de leur activité dans les milieux ouvriers ;

S'indigne que la justice américaine n'ait pas saisi l'occasion qui s'offrait à elle de réparer une monstrueuse erreur ;

Et demande au Gouvernement des Etats-Unis d'empêcher un crime juridique dont la seule idée soulève la conscience universelle.

Leur état d'âme

Les gens de cœur ne liront pas sans une émotion profonde la lettre suivante adressée par Sacco et Vanzetti à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à leur angoissant martyre.

Aux camarades et amis,
A ceux qui ont suivi notre chemin de croix !

Nous avons été condamnés par erreur, pour un atroce assassinat commis par d'autres. Le crime fut complètement étranger à la lutte des travailleurs pour l'amélioration de leurs conditions.

Nous n'avons pas peur de mourir. Chaque travailleur, en tant qu'esclave du capitalisme, affronte des milliers de fois la mort alors qu'il accomplit son devoir. Nous ne craignons pas la mort. Nous nous rebellons, angoissés, à l'idée de mourir pour un crime que nous n'avons pas commis, pour un crime qui n'a aucun sens social. Des premières années de notre jeunesse au moment de notre arrestation, nous avons donné notre temps, nos fatigues et les connaissances que nous avions péniblement acquises à l'éducation des travailleurs, préparant le jour où le prolétariat saura s'émanciper.

Nous ne sommes pas de vulgaires malfaiteurs, volant et tuant. Aucun homme, sans d'esprit, ne commet un assassinat. Les crimes violents sont précisément la démonstration que la société actuelle est dans les conditions anormales qui poussent à ces sortes de crimes.

Il ne convient pas de répéter ici l'histoire de notre procès et de notre condamnation. Une trame diabolique de mensonges fut tissée contre nous, et les moindres de nos gestes innocents furent falsifiés avec art par la mentalité insidieuse de ceux qui ne voient dans les travailleurs que des ennemis du peuple.

Le capitalisme américain n'arrive pas à comprendre qu'un travailleur peut lutter infatigablement contre l'exploitation et avoir en même temps une pensée et un cœur auxquels répugnent les crimes de violence. Le « complot » reçut son dernier coup lorsque fut mise en évidence notre foi dans la justice des revendications des travailleurs. Cette raison suffit à nous faire condamner.

Si nous allons sur la chaise électrique, nous voulons y aller, non parce que nous avons été « reconnus » coupables du crime qui nous était attribué, mais pour notre idéal. Et nous y allons en restant fidèles à nos principes qui, s'ils sont aujourd'hui combattus et exécrés, domineront demain toute la vie.

Si nous mourrons, nous mourrons avec la conscience que les hommes d'avant-garde doivent toujours mourir. Nous demandons seulement de ne pas mourir en vain et que vous, travailleurs, qui rendez possible la vie de la société moderne, vous fassiez que notre sacrifice soit plus éloquent et utile au progrès social que ne l'a été notre vie.

Nous ne voulons pas mourir inutilement.

Si nous devons mourir, faites au moins que notre sacrifice contribue à ouvrir la voie à un monde dans lequel il n'y aura plus de classe dominante étouffant les aspirations à la liberté.

Nicola Sacco, Bartolomeo Vanzetti.

Les machinations policières ne tromperont personne

Rien n'aura manqué dans la tragédie dont, depuis cinq ans, Sacco et Vanzetti sont les malheureux acteurs.

Mensonges, chantage, pression policière, menaces, falsifications, étouffement des débats, toute l'infamie dans l'ignominieuse répression ; tout l'acharnement dans la vengeance implacable ; le capitalisme yankee a utilisé tous les moyens (et les plus vils) pour se débarrasser des deux vaillants militaires anarchistes.

On sent, à l'exposition des faits qui se sont produits depuis 1921, qu'il fallait à tout prix que disparaissent ces deux hommes qui mirent tant de foi et d'énergie à sauver leurs frères de misère.

Cependant, dans l'Amérique comme dans le reste du monde, cette affaire souleva une vive campagne de protestation. Dans tous les milieux, même les plus modérés, des hommes s'élèveront avec indignation contre l'infecte comédie judiciaire.

Il fallait donc à tout prix contrebalancer l'émotion occasionnée par cette condamnation à mort.

Déjà le 1^{er} novembre 1921, les bourreaux reculèrent face au mouvement protestataire ; on tenta ensuite de faire passer ces deux hommes pour fous, en n'y réussit point. Il fallait donc de toute urgence, pour pouvoir accomplir le forfait, que l'opinion publique se retourne contre les deux condamnés.

La police américaine (comme toutes les polices, du reste) ne s'embarrassa pas de scrupules. Elle sait qu'il y a un sentiment qui prend toujours les foules : la peur.

Il s'agissait donc pour elle de faire croire que Sacco et Vanzetti faisaient partie d'une bande de terroristes, que leurs amis étaient des gens n'hésitent pas à semer la mort autour d'eux. En 1923, à New-York, comme par hasard, la banque Morgan voyait ses carreaux cassés par l'explosion d'une bombe. El, toujours, par hasard, cet engin avait été placé de telle façon qu'aucune personne ne fut atteinte, même légèrement.

La presse américaine ne se lassa pas de dire que c'était des anarchistes qui avaient posé l'engin pour effrayer les juges et leur faire accorder, sous la menace, la grâce de Sacco et Vanzetti.

La manœuvre ne réussit pas. Personne ne s'y trompa. Tout le monde pensa que c'était une machination policière dans le but d'effrayer la population.

Et voici que maintenant les organes du capitalisme mondial nous apprennent qu'on a découvert sur une des fenêtres du palais de justice une bombe placée de telle façon qu'elle aurait pu faire sauter la moitié de l'île dans laquelle est situé ledit Palais.

Si nous ne faisons rien pour arracher Sacco et Vanzetti des mains de ceux qui veulent les assassiner ; si nous laissons se commettre le crime, nous pourrons dire que nous sommes des assassins — parce que, par notre silence et notre lâcheté, nous avons permis le crime.

APPELS DES ORGANISATIONS

DEBOUT ! DEBOUT ! contre le crime !

Le Syndicat Général des Terrassiers ; Le Syndicat Autonome des Métiers. Les Travailleurs Tailleurs de Pierre et Ravalement ; Les Coiffeurs Autonomes ; L'Union Fédérative des Syndicats Autonomes, La Presse ; « La Voix du Travail », « Le Proletaire », « Le Terrassier », « Le Travailleur du Bâtiment », « Germinal d'Amiens », « Le Flambeau d'Alger », « L'Étincelle de Rennes », etc.

COMITÉ NATIONAL UNITAIRE DES VERRIERS

Le Comité, à l'ouverture de ses travaux, s'élève avec révolte contre la perspective du crime monstrueux qui aboutirait à l'assassinat de deux innocents : Sacco et Vanzetti.

Il dénonce la trame policière qui actionne cette accusation organisée par elle afin de tenter d'excuser la bourgeoisie américaine qui commettrait pareil forfait.

Le Comité national.

LE COMITÉ DE DEFENSE SOCIALE

organise

Le Dimanche 7 Novembre, à 9 h. 1/2 au Palais de la Mutualité, rue St-Martin

UN GRAND MEETING pour Sacco et Vanzetti

Nous donnerons les détails dans notre numéro de Vendredi prochain

Vous tous qui comprenez l'infamie dont sont victimes Sacco et Vanzetti n'oubliez pas de faire parvenir à l'Américain Miron T. Herrick 9, rue de Chaillet, Paris, votre protestation sous forme de lettres ou pétitions.

Ce sera une bonne action qui n'exige pas un grand sacrifice.



VANZETTI ET SACCO

Sacco et Vanzetti ont été, à l'encontre de toute équité, condamnés à mort, elle a élevé contre cet arrêt in-fâme une vigoureuse protestation.

Depuis plus de cinq ans, ces martyrs ont gravi le calvaire le plus douloureux qu'il soit possible d'imaginer. Depuis plus de cinq ans, ils ont vécu dans l'angoisse quotidienne d'un lendemain qui pouvait amener pour eux l'heure du dernier supplice.

Se rend-on compte de l'atroce tourment que, depuis la sentence abominable prononcée contre eux jusqu'à ce jour, ces deux hommes ont subi ? Si, au régime cellulaire, aggravé par la vision lancinante et ininterrompue du supplice final !

C'est horrible ! Sacco et Vanzetti sont de véritables martyrs. Martyrs autrement admirables que ceux dont se glorifient les Religions.

Ces derniers pouvaient mourir le sourire aux lèvres et le cœur en fête, car ils considéraient leur mort comme le terme de leur existence terrestre et périssable et le commencement de leur vie céleste et immortelle : Sacco et Vanzetti, eux, ne croient pas aux félicités éternelles. Leur fière attitude — qui ne s'est pas un instant démentie — les multiples lettres qu'ils ont adressées à leurs amis disent éloquemment qu'ils regardent la mort d'un œil tranquille, dans l'espérance que le sacrifice de leur vie sera utile à la cause

LA RÉPRESSION MONDIALE

La Répression fait rage. Quel que soit le pays vers lequel se dirigent nos regards, quelle que soit la révolution sur laquelle se porte notre observation, nous constatons que partout elle bat son plein.

Elle a des aspects variés et des manifestations diverses. Surnoise ici, elle est la brutale et cynique. Dans certains pays, elle se couvre du voile de la légalité ; dans d'autres, elle jette le masque et se moque désinvoltement du Code et de la Constitution.

Partout, elle s'abat avec fureur sur ceux qu'elle sait être irréductiblement hostiles et courageusement opposés au régime établi.

Elle sévit avec une rigueur, toute particulière sur les militants anarchistes.

Elle espère peut-être les intimider ; elle se trompe.

Les anarchistes ne se sont, en aucun temps ni lieu, laissés décourager par la persécution.

Ils y sont faits.

Depuis toujours, ils ont été en butte à la haine sauvage des gouvernements, des capitalistes, des patriotes et des curés qui ne leur pardonnent pas de dénoncer sans défaillance les crimes des gouvernements, les vols des capitalistes, les mensonges des patriotes et la duplicité des représentants de Dieu.

Les compagnons persévérent. Rien ni personne ne parviendra à les réduire au silence, pas plus qu'à ralentir leur ardeur.

Plus la persécution se fera violente et arbitraire, plus leur résistance se fera ferme et obstinée.

UNE HONTE...

La contrainte par corps

Jamais un gouvernement républicain n'était descendu aussi bas dans l'oppression.

Poincaré, qui veut acquérir une notoriété d'homme à poigne fait jeter en prison des ouvriers frappés d'amendes pour délit politique.

C'est ainsi que pour une somme de 700 francs, l'anarchiste Michel est resté deux mois dans la prison de Douai.

C'est ainsi que Girardin, gérant du « Libertaire », devra rester une année dans une cellule de Fresnes. Frappés pour faits politiques des ouvriers ne peuvent pas payer des centaines de francs d'amendes, les gouvernements le savent, ils en profitent pour accomplir une répression inique, en ayant soin toutefois de laisser tranquilles les gens de l'Action Française, tel Daudet qui doit des milliers de francs d'amende.

Nous ne réclamons pas l'emprisonnement ni la contrainte pour nos adversaires, nous soulignons une des formes de la « justice » républicaine et nous réclamons la libération de nos camarades frappés par qu'ouvriers !!

LUIGI FABRI
QUEST-CE QUE L'ANARCHIE ?
En vente à la Librairie Sociale, 0 fr. 50.

Alamarcha serait un des auteurs de l'assassinat du bourreau de Saragosse. Or, à l'époque de ce meurtre, Alamarcha était en prison en Espagne, à cause précisément de son activité politique.

Les avocats M^{me} Berthon et Torrès sont en mesure de faire la preuve de ces faits.

Ascaso est accusé d'être un des auteurs de l'attentat dans lequel le cardinal de Saragosse trouva la mort. Mais les preuves sont tellement insuffisantes, que tout le monde se souvient des protestations unanimes que provoque dans le monde entier la condamnation, à ce sujet, de Rafael Torrès Escartín, coaccusé d'Ascaso.

Ce meurtre politique, resté insuffisamment vengé, malgré la condamnation à mort de Torrès Escartín, est la seule raison qui explique la demande du Gouvernement espagnol.

Durutti, qui s'est courageusement flatté d'avoir voulu enlever le roi, pour provoquer la révolution en Espagne, est réclamé pour le sac de la Banque d'Espagne à Gijon. Mais là, la raison d'Etat de la demande d'extradition est trop grossièrement basquée. Durutti, d'ailleurs, fournit les preuves de sa présence en France au moment du vol de Gijon. Au surplus, le rôle du Gouvernement français, en l'occurrence, est d'exiger des preuves et non de s'en référer à de simples affirmations basées sur de louches rapports policiers.

Les régimes espagnol et argentin étant particulièrement sévères pour tout ce qui représente une opposition sérieuse, les anarchistes, dans ces pays, étant pratiquement hors la loi, nous pensons que l'opinion publique d'un peuple libre, comme celui de France, où ces proscrits étaient venus chercher un asile-refuge, ne manquera pas de s'émouvoir devant la tragique situation de ces hommes.

Ceux-ci sont actuellement au Dépôt et sur le point d'être livrés à leurs bourreaux. Nous comptons sur tous les hommes non encore asservis pour revendiquer en cette circonstance le droit d'asile en faveur de ces révolutionnaires sauvagement et systématiquement poursuivis.

L'extradition peut s'effectuer d'un moment à l'autre. Il faut donc agir tout de suite, de crainte qu'il ne soit trop tard.

C'est pourquoi l'Union anarchiste communiste et le Comité International de Défense Anarchiste demandent à tous d'organiser rapidement des meetings, de publier de vigoureuses protestations et d'adresser, des quatre coins du monde, au Gouvernement français, des télexgrammes réclamant la libération des anarchistes arbitrairement détenus et qui risquent d'être mis de main à la disposition des polices espagnoles et argentines.

Agissons, agissons vite et fort.

Sauvons nos camarades. Défendons le droit d'asile. Empêchons l'extradition de ces quatre vaillants compagnons.

CASTAGNA

On se rappelle l'inique condamnation, à 7 ans de réclusion, de Mario Castagna, coupable de s'être défendu contre les brutes fascistes. Voici ce qu'écrivait, le 10 décembre 1924, son défenseur, M^{me} Ernest Lafont :

Après le verdict du jury de la Seine, je suis resté aussi convaincu de l'innocence de Mario Castagna que pendant les longs mois où j'avais pu, avant le procès, à la prison de la Santé, connaître et aimer ce jeune homme si franc et si sûr de sa conscience.

Innocent, je tiens à y insister, non seulement au point de vue de cette justice morale qui domine les prétoires et à le droit parfois d'oublier les codes, mais innocent dans le sens le plus étroit du mot, innocent pour tout tribunal jugeant sans passion et sans parti pris, innocent pour les magistrats les plus esclaves de la loi pénale écrite.

Mario Castagna supporte courageusement son triste sort ; il souffrira même avec joie, avec son esprit si ferme et son caractère si clair, si son martyre pouvait servir ses innombrables camarades de souffrance restés en Italie.

Mais 15 mois sont passés déjà depuis les événements du 3 septembre 1923 et la résistance physique de notre jeune camarade est, hélas ! inférieure à sa résistance morale.

Le fin visage, encadré de longs cheveux blonds, s'amincit chaque jour davantage, et le jeune et étroite poitrine, torturée par un mal d'estomac qui rend moins acceptable le régime de la prison, commence d'être trop souvent secouée par une toux de mauvaise augure.

Si Mario Castagna ne demande pour lui que la justice, j'ai le droit, avec tous ses amis, de crier aussi au secours.

Les jurés qui ont condamné ont violé la loi et commis une mauvaise action. Aux années de réclusion qu'ils ont déjà sur la conscience, il ne faudra point, en tardant encore, risquer d'ajouter la ruine définitive d'un corps de vingt-quatre ans et peut-être la responsabilité d'une issue plus fatale encore.

Cette déclaration était publiée dans *Critica* du 7 juillet dernier.

Elle permet de juger ce que vaut cette demande d'extradition.

Voici maintenant ce que dit l'Espagne, dans l'espérance de justifier la demande d'extradition qu'elle introduit contre des ennemis politiques notoires :

Ernest LAFONT, Avocat à la Cour d'Appel.

Il faut arracher aux geôliers Mario Casagna !

POUR BONOMINI

TAULLÈLE

A l'occasion du 2^e anniversaire de la condamnation de Bonomini, nous publions la préface qu'a écrite M^{me} H. Torrès, à la brochure *Bonomini contre le Fascisme* :

« La Cour condamne Ernesto Bonomini à la peine de huit ans de travaux forcés. Cela restera dans mon esprit comme un des mes plus effroyables souvenirs judiciaires.

La contagion des déformations professionnelles ne m'a pas encore assez atteint, pour que je puisse, dans les procès politiques qui me appellent à la barre, m'abstenir de mon client, de la cause qu'il incarne et de l'humanité douloreuse qui vit en lui. Le coup qui atteignait Bonomini sans altérer la clarté presque mystique de son regard me frappaït violemment à la nüque.

Pauvre petit Bonomini ! J'ai supporté avec moins de stoïcisme que toi ta propre condamnation. Comment exprimer mon angoisse et ma poignante confusion lorsqu'après le verdict impitoyable, tu te penches vers moi, du haut du box ignominieux, pour me tendre une main qui ne tremblait pas et dont la pression affectueuse ne révélait que tes sentiments si délicats à mon égard ?

Pauvre petit Bonomini, si doux, si modeste, si humble, qui apprécie de m'écrire pour ne pas me déranger », que la moindre attention trouve si sensible, et que n'a jamais mesuré dans ton âme si désintéressée, les titres notre pitié ferme ! Pauvre petit, qui crus dans ta cause cruelle venger, l'arme à la main, l'Italie crucifiée, puisses-tu trouver ici l'hommage fidèle qui est du à ton courage sans réticence par celui qui se dressa valument face à ses juges.

« Une mesure gracieuse » qui ne serait que la réparation d'une crante injustice atténuerait-elle la rigueur d'un verdict que M. Mussolini a fait exploiter par ses officiers de presse, comme un satiècte délivré à sa politique par le bourgeoisie parisien ? Bonomini ne veut rien demander, mais il nous appartient d'exiger pour lui.

La brutalité de la condamnation infligée par la Cour a produit sur l'esprit des jurés un choc en retour qui les a inclinés à intercéder eux-mêmes pour leur victime auprès du chef de l'Etat.

Ce dernier ne pourra pas passer outre à cette pétition du jury sans laisser pendant devant l'opinion un débat auquel nous n'hésiterions pas à donner toute son acuité.

Nous demanderions au public s'il est admissible que, sous un gouvernement qui se réclame avec abondance de la tradition de la Révolution française, un adolescent exalté puisse être condamné sur un réquisitoire qui ne se réclamait que de la pire réaction.

L'avocat général, pour soutenir une accusation à laquelle il s'est avéré prodigieusement idiote, n'a pas hésité à s'instituer l'avocat d'office des héros de la Marche sur Rome. Il a poussé l'impudique jusqu'à excuser les crimes des fascistes, en employant à maintes reprises cette expression textuelle : « réprésailles justifiées ».

« Represailles justifiées ! » Vous entendez, Dumini, Naldi, Finzi, de Bono, représailles justifiées ! Bourreaux et valets, assassins et instigateurs d'assassinat, vous voilà réhabilités par la grâce d'un verbe éloquemment officiel. Bientôt sans doute, le gouvernement de M. Herriot qui décorait hier le général Anido, le chef des apaches de Barcelone, épinglea sur vos chemises noires une Légion d'honneur justifiée — comme vos représailles.

Grand et cher Matteotti, en mourant tu as vaincu, selon le mot subtil du comte Sforza. Puisse Bonomini, par son sacrifice, nous aider à vaincre une magistrature qui n'attend qu'un nouveau saint Arnaud pour lui lacher les bottes.

HENRY TORRÈS.

La peine de notre camarade Bonomini est déjà sensiblement réduite, mais ce n'est pas suffisant. Bonomini doit être libéré. Pour favoriser l'agitation nécessaire, lisez et répandez la brochure : « Bonomini contre le Fascisme », que la Librairie Sociale laissera aux groupes au prix de : un exemplaire, franc 0 fr. 50. Réduction de 25 % à partir de 20 exemplaires.

LIBRAIRIE SOCIALE

La Librairie Sociale peut fournir tous les ouvrages de philosophie, sociologie, science, littérature, éducation sexuelle, hygiène, ainsi que tous les classiques de la littérature de langue française.

Il suffit, pour cela, de nous indiquer le titre, le nom de l'auteur et si possible l'éditeur. Nous ne donnons pas suite actuellement aux commandes à crédit ou contre remboursement.

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant,

à Pierre MUALDES
9, rue Louis-Blanc, Paris, 10^e

Union Anarchiste Communiste

Cette organisation groupe des ouvriers partisans de la liberté et adversaires de l'autorité. Composée de nombreux groupes disséminés à travers le pays, elle a une influence appréciée mais insuffisante.

L'Union anarchiste-communiste doit grouper tous les révolutionnaires qui désirent une transformation sociale profonde. A l'Union anarchiste-communiste, il y a une place pour tous ceux qui ont compris le caractère néfaste des partis politiques, il y a une place pour tous les hommes nouveaux, qui désirent l'avènement d'une société rénovée économiquement et moralement.

Les communiqués, convocations de groupes paraissent chaque vendredi matin, dans le « Libertaire ». Secrétariat : Pierre Odéon, 9, rue Louis-Blanc, Paris (10^e).

ABAS LA GUERRE QUAND MÊME

En Algérie, dans la prison de Barbe-rouse, une dizaine nos camarades sont en prison depuis plus d'une année. Leur crime ? s'êtres élevés contre la guerre du Maroc.

La France pacifiste empêche ceux qui ont eu le courage de dire haut ce que tous pensent tout bas.

Malgré la tyrannie, les persécutions, nous ne cesserons de crier : A bas les guerres !

N'oubliez pas les prisonniers

Il y a des hommes qui sont en prison pour leurs idées. Dans leurs foyers, c'est la désolation ; ce serait la misère si vous ne versiez pas votre oblige à la caisse de solidarité « l'Entraide ». Soyez solidaires, adressez les fonds à Denant, trésorier au Syndicat Unique du Bâtiement, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE

Le 10^e fascicule est sous presse. Dans quelques jours tous les abonnés le recevront, il comprend les derniers mots de la lettre C et la lettre D commence.

Toute une série de pages intéressantes, entre autres des études sur : le Mouvement Coopératif, la Constitution, la Contrainte, la Contrôle ouvrier, la Contrôle, la Corporatism, les Maisons de Correction, le Courage, les Courtaisons, la Croisades, etc.

Il est toujours possible de s'abonner à cette œuvre unique. Nos dispositions sont prises de façon que nous soyons toujours en mesure de servir les abonnements nouveaux.

Il n'y a plus que quelques camarades arrivés à l'expiration de leur abonnement et dont nous attendons encore la suite de leurs versements.

S'ils veulent continuer et ne subir ni interruption, ni retard, qu'ils se hâtent de se mettre en règle avec notre caisse. — Sébastien Faure.

Envoyer tout ce qui a trait à l'E. A. à Sébastien Faure, 55, rue Pixérécourt, Paris (20^e). Chèque postal : Paris 733.91. S. F.

Travailler édicté par des ouvriers syndiqués

Le Gérant : Louis LOREAL.

Imprimerie spéciale du *Libertaire* 10-12, rue Paul-Lelong, Paris.

LE LIBERTAIRE

Parait chaque Vendredi

Le Numéro : 0.50

L'exiger dans tous les Kiosques

Travailleurs. LE LIBERTAIRE est votre journal, lisez-le

ABONNEMENTS

FRANCE	ETRANGER
Un an 22 fr.	Un an 38 fr.
Six mois 14	Six mois 18 fr.
Trois mois 5 50	Trois mois 7 50

Chèque Postal : Delécourt 691-18

RÉDACTION :
Sébastien FAURE
ADMINISTRATION :
Pierre MUALDES
9, Rue Louis-Blanc, 9
PARIS (10^e)